

bois, le bois de pulpe surtout, au-dessous du diamètre réglementaire. Et on a répété ces reproches avec tant de persistance que le public semble aujourd'hui accepter ces dires pour des vérités.

Certes, il se peut que l'on ait réussi à tromper la vigilance de nos agents en certains cas ; quels sont les gouvernements qui oseraient se venter d'avoir perçu les droits de douane ou d'accise jusqu'au dernier sou ? Mais que la province ait perdu annuellement un million, un demi-million ou même un quart de million de droits de coupe, je ne puis le croire. Ces reproches sont exagérés.

Quoi qu'il en soit, c'est la volonté du gouvernement de faire tout ce qu'il sera possible pour percevoir tout les droits de coupe qui lui seront dus, pour faire observer les lois et règlements du département des terres. Et, dussions-nous augmenter le nombre des agents, dussions-nous leur payer des meilleurs salaires, nous sommes déterminés à donner satisfaction à l'opinion publique à ce sujet et à faire verser dans la caisse provinciale tout ce qui doit y tomber.

NOS FORCES HYDRAULIQUES

On a aussi dit que la concession des forces hydrauliques par vente privée était chose absurde et qu'elle devrait toujours se faire par encan et sous forme de bail.

Je crois que dans bien des cas, la concession des forces hydrauliques ne peut avantageusement se faire par bail. A tout événement, nous ne sommes pas des doctrinaires. Nous reconnaissons que la politique n'est pas une affaire d'opinion, de préjugés et de passions. Bien comprise elle est une science ; Elle fait même partie des sciences dites expérimentales. Nous ferons peut-être un de ces jours, lorsque les circonstances nous paraîtront favorables, l'expérience de la vente ou location de pouvoirs hydrauliques par encan.

Et, quel que soit le mode de la concession, c'est notre intention bien arrêtée d'exiger dans tous les cas que les forces hydrauliques concédées soient exploitées immédiatement et permanemment. L'intérêt bien entendu de la province le demande.

UN DÉPARTEMENT DES BOIS ET FORÊTS

Vraiment, il y a tant de richesses d'enfouies dans nos forêts, dans nos terrains miniers, dans nos pêcheries, dans nos territoires de chasse et dans nos chutes d'eau, la tâche de développer ces ressources inépuisables est tellement vaste qu'il scrait à propos de partager les attributions actuelles du ministre des terres. Et c'est, je crois, ce